



Association des communes pour
l'école du cycle d'orientation de la
Veveyse (ASSCOV)



Rapport d'activité 2025

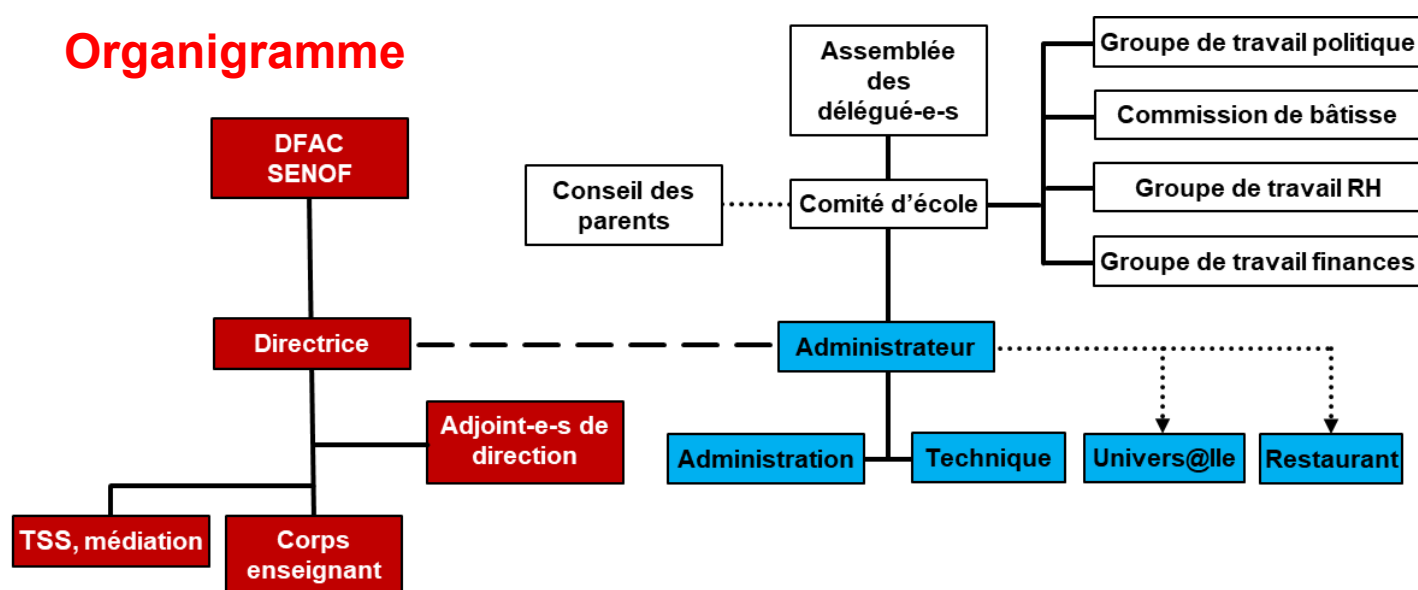
Association des communes pour l'école du cycle d'orientation de la Veveyse (ASSCOV)

L'ASSCOV a pour but d'assurer les obligations et les droits de ses membres en matière de scolarité obligatoire au niveau de l'école du cycle d'orientation de la Veveyse.

En 2025, son organe législatif (l'Assemblée des délégué-e-s) présidé par le Préfet de la Veveyse François Genoud, s'est réuni à trois reprises :

1. Le 27 mars, il a approuvé le message n°15, portant sur un crédit d'investissement d'un montant de CHF 4'000'000.- pour les diverses prestations d'architecte et d'ingénieurs jusqu'au dépôt de la mise à l'enquête (phase 3) pour la construction d'un centre de natation et d'une salle de sport triple sur la parcelle RF 448 de la commune de Châtel-St-Denis. Il a également approuvé une modification essentielle des statuts, augmentant la limite d'endettement à 70 millions de francs pour les investissements.
2. Le 5 juin, il a approuvé les comptes 2024.
3. Le 19 novembre, il a approuvé les budgets du compte de résultat et des investissements pour 2026.

Organigramme



Mot du Président



Savio Michellod

Dernière année complète de la période administrative en cours, l'année 2025 aura été largement consacrée à l'avancement de projets structurants pour les infrastructures de notre association : l'assainissement et l'agrandissement du bâtiment Bêta, ainsi que le projet de construction d'un centre de natation et d'une salle de sport triple.

Ces deux projets ont franchi des étapes déterminantes durant l'exercice écoulé. Le mandat d'architecte relatif au projet du bâtiment Bêta a été attribué au bureau Ferrari Architectes à Lausanne, qui a pu entamer le développement du projet. S'agissant du centre de natation et de la salle de sport triple, le mandat a été confié au bureau D4, atelier d'architecture à Lausanne, qui a également débuté les études. Il convient de relever que ce bureau avait déjà été lauréat pour la rénovation du bâtiment Alpha ainsi que pour les extensions Delta et Gamma.

Si ces projets progressent conformément à la planification, leur conduite n'a pas été exempte de difficultés, notamment dans les échanges avec le Service des bâtiments en lien avec les subventions auxquelles notre association peut prétendre. Ce dossier, toujours en cours, a mobilisé une part importante de l'énergie de la commission et du comité d'école durant l'année.

Parallèlement, plusieurs dossiers institutionnels ont également avancé. La modification des statuts et l'adaptation de la limite d'endettement se sont révélées nécessaires afin de permettre le financement du projet du bâtiment Bêta. Cette première modification statutaire a été approuvée en 2025 par l'Assemblée des délégués ainsi que par les communes de la Veveyse. Nous avons également finalisé les directives d'application qui viennent compléter le règlement du personnel adopté en 2024. Dans cette même perspective, nous avons engagé une réflexion sur la politique salariale, dans un contexte où l'association pourrait être amenée à se développer si les projets en cours se concrétisent.

Je tiens à souligner la qualité de la collaboration entre les communes, l'administration, la direction de l'établissement, le personnel enseignant et le service technique. Cette coopération constitue un élément essentiel au bon fonctionnement de notre institution.

L'année 2025 aura ainsi permis de franchir des étapes importantes dans le développement de nos infrastructures et dans l'évolution de notre association. Ces démarches visent un objectif clair : garantir aux élèves de notre district un cadre d'apprentissage adapté et permettre à notre école de poursuivre sa mission de formation au service des jeunes de la région.

Je forme le vœu que l'excellente collaboration entre les partenaires locaux se poursuive et que l'année 2026, qui verra l'entrée en fonction de nouveaux élus, et permette d'aboutir à une entente avec le canton concernant la question des subventions pour nos infrastructures.

Comité d'école

Le Comité d'école a plusieurs attributions: il assure la gestion des transports gratuits pour les élèves, organise l'année scolaire, met en place des mesures en lien avec la santé des élèves, suit le Conseil des parents, gère le matériel scolaire, et met à disposition les infrastructures nécessaires à l'enseignement. Le Comité d'école dirige l'administration, représente l'ASSCOV envers les tiers, engage et supervise le personnel administratif, technique et de l'AES. Enfin, il assume la gestion financière de l'ASSCOV (comptes et budgets). En 2025, le Comité d'école s'est réuni à six reprises.

Composition du Comité d'école

- Savio Michellod (Granges) : président
- Nicole Tille (Châtel-St-Denis) : vice-présidente
- Nicolas Genoud (Châtel-St-Denis) : membre
- Cédric Borer (St-Martin) : membre
- Raffael Favaretto (Le Flon) : membre
- Sabine Comisetti (Bossonnens) : membre
- Yannick Kilchenmann (La Verrerie) : membre
- Raphaël Droux (Semsales) : membre
- Paul Konan (Remaufens) : membre
- Daniel Maillard (Châtel-St-Denis) : membre
- Rahel Preisig (Attalens) : membre

Membres avec voix consultative :

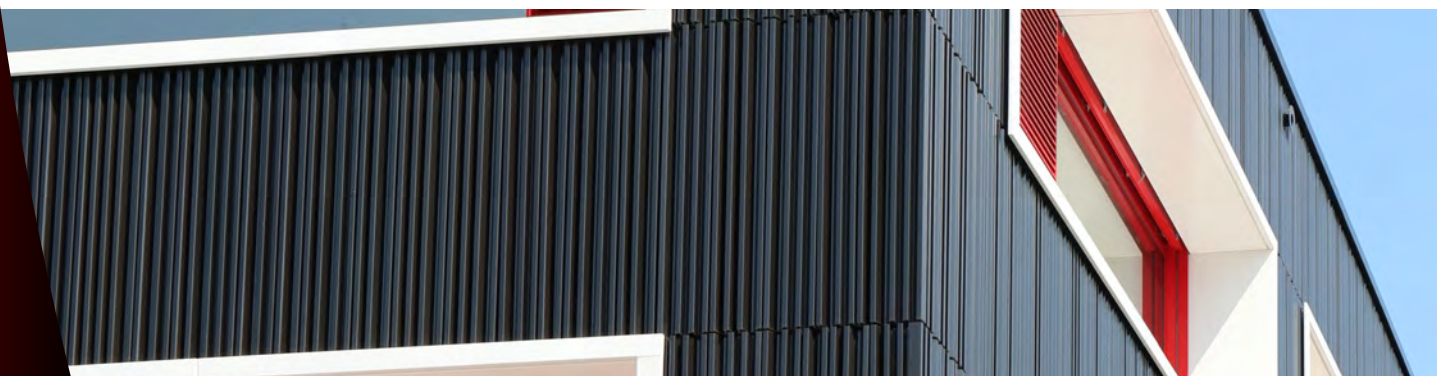
- Eric Berthoud : administrateur du COV
- François Genoud : préfet de la Veveyse
- Céline Granges Volery : directrice du COV
- Willy Maillard : inspecteur scolaire
- Sidonie Mory : secrétaire
- Stéphane Simonet : représentant des enseignant-e-s

Bureau

Le Bureau n'est pas un organe statutaire. Il a été institué par le Comité d'école, afin d'améliorer son efficacité opérationnelle et de soutenir l'administration. Son rôle est de préparer les séances de Comité d'école et d'assurer la coordination entre les différents groupes de travail. En 2025, le Bureau s'est réuni à six reprises.

Composition du bureau

- Savio Michellod (Granges) : président
- Nicole Tille (Châtel-St-Denis) : vice-présidente
- Cédric Borer (St-Martin) : membre
- Rahel Preisig (Attalens) : membre
- Céline Granges Volery et Eric Berthoud participent également aux séances.





Administration et finances

Composition



Eric Berthoud



Sidonie Mory



Sarah Moscatello



Karine Vauthey



Stéphanie Giller

Administration

Composition de l'équipe

- Eric Berthoud, administrateur
- Sidonie Mory, collaboratrice administrative
- Sarah Moscatello, employée d'administration, réceptionniste-téléphoniste
- Stéphanie Giller, responsable des finances
- Karine Vauthey, employée d'administration auprès du secrétariat de l'école et agente en information documentaire auprès du centre d'orientation professionnelle

But

Notre service assure la gestion administrative et financière de l'Association des communes pour l'école du cycle d'orientation de la Veveyse (ASSCOV), sous la responsabilité de l'administrateur et en étroite collaboration avec les membres de la direction.

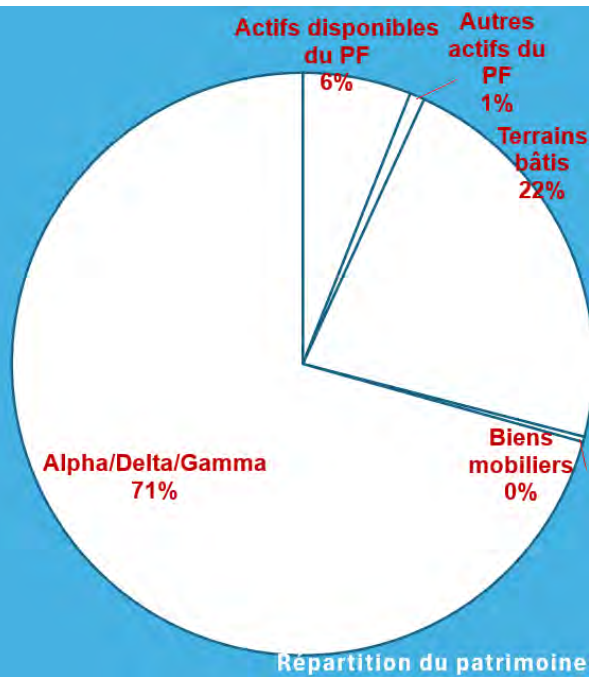
Nos activités principales

Le secrétariat s'occupe de toutes les tâches administratives nécessaires au bon fonctionnement de l'école. Nos tâches sont variées et évoluent au rythme de l'année scolaire :

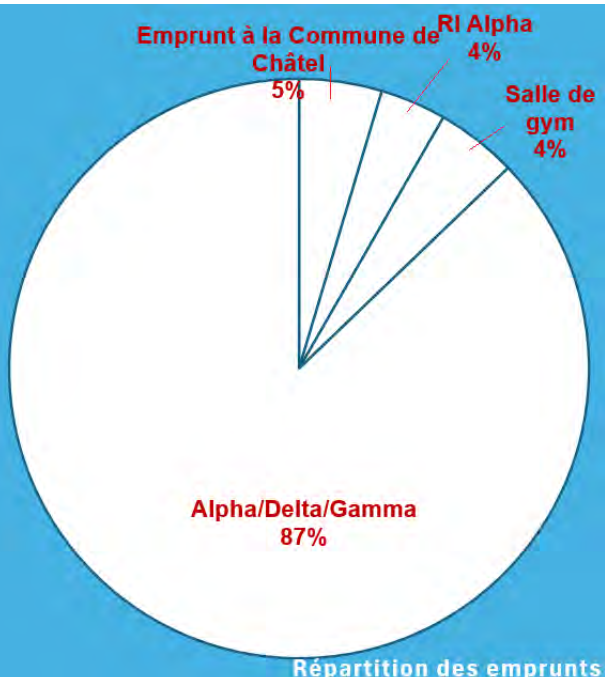
- Assurer le suivi de la présence des élèves aux cours, repas et études de midi.
- Organiser les vaccinations (9H et 10H), les passages à la cabine dentaire scolaire et les cours de préparation à l'examen du permis de vélomoteur.
- Gérer les documents pour les examens cantonaux
- Organiser la cérémonie de fin d'année
- Imprimer les bulletins de notes
- Créer les cartes d'étudiant pour les élèves arrivant. Celles-ci donnent accès aux casiers sécurisés et fonctionnent comme un porte-monnaie virtuel.
- Commander et préparer l'ensemble du matériel scolaire (livres et fournitures) pour la rentrée suivante.
- Transmettre les informations ainsi que les photos des nouveaux élèves pour la création de leur titre de transport (Swisspass)
- Préparer les livres et les accès aux bâtiments et aux salles de classe pour les enseignants.

Autres domaines de responsabilité

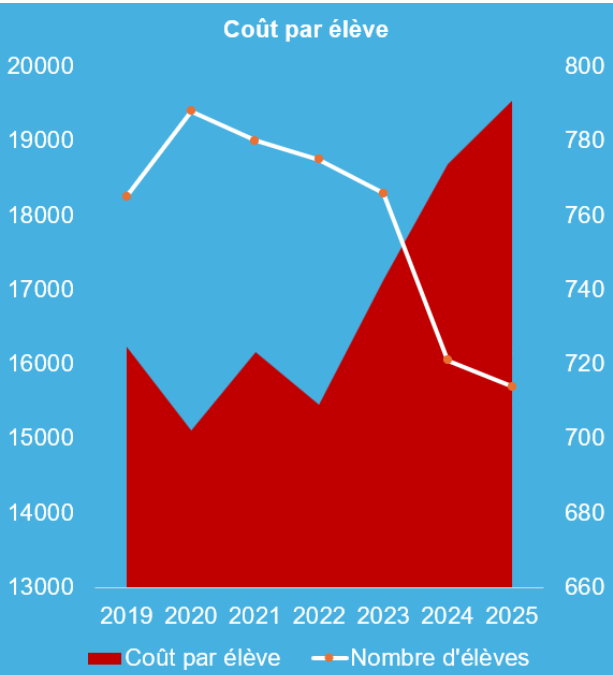
- **Ressources humaines** : gestion du personnel administratif, technique, de l'AES, et partiellement du corps enseignant.
- **Infrastructures** :
 - * Suivi et entretien du mobilier et des bâtiments du CO de la Veveyse
 - * Location de la halle de sport attenante à la piscine communale.
 - * Location des salles spéciales
- **Informatique** : administration du parc informatique en collaboration avec deux enseignants, M. Alexandre Burgy et M. Samuel Torche, engagés à 50% par l'ASSCOV.



Répartition du patrimoine



Répartition des emprunts



M. Berthoud et Mme Mory ont participé à de nombreuses séances avec la Commission de bâtisse pour les projets d'assainissement et d'agrandissement du bâtiment Bêta / Univers@lle ainsi que pour l'organisation du concours d'architecture pour la construction d'un centre sportif d'une piscine et d'une salle de sport triple. Les séances se poursuivront en 2026 avec les deux Bureaux d'architecte concernés.

Finances

Le département des finances, géré par l'administrateur et la responsable des finances, sous la supervision du GT finances, coordonne les principaux processus financiers de l'école, tels que l'élaboration des budgets, le bouclage des comptes et la planification financière.

Nous assurons le suivi des investissements, des charges et des recettes de fonctionnement. Depuis le 1^{er} janvier 2025, nous assumons également la gestion des salaires.

Avec les comptes MCH2, un rapport de gestion doit être soumis à l'Assemblée des délégué-e-s en même temps que les comptes.

Activités principales du département des finances

Nous nous occupons de la comptabilisation générale de toutes les factures, du trafic des paiements (créanciers et débiteurs), du contrôle budgétaire et des salaires de tous les employés d'administration, d'exploitation et de l'AES.

Nous avons été particulièrement occupés en 2025 avec les nombreuses démarches pour l'établissement du nouveau règlement du personnel, des contrats, des cahiers des charges et d'un projet de nouvelle grille salariale.

Nous traitons le recouvrement des factures impayées, des procédures d'arrangement de paiement et du suivi des procédures judiciaires y relatives.

Événements économiques

En 2025 nous avons pu redistribuer aux 9 communes de la Veveyse un excédent de recettes de CHF 884'524.42.

Mise en place de la GED (gestion électronique des documents)

Depuis le mois d'août 2024, tout le personnel, tant administratif que technique ou enseignant doit transmettre de manière électronique toutes demandes de remboursement ou de paiement d'une facture.

Mise en place du document SCI (système de contrôles internes)

Le document est encore sujet à modification particulièrement au niveau de la sécurité informatique (cyber criminalité). Des adaptations ont été apportées dans le courant de l'année 2025 à nos systèmes informatiques pour les sécuriser encore plus.

Amortissements

Le patrimoine administratif est amorti de façon linéaire, en fonction de la durée d'utilisation de chaque catégorie d'immobilisations conformément à l'article 45 LFCo.

Compte des investissements / limite d'inscription à l'actif

D'après le règlement des finances (RFin), le département des finances inscrit les dépenses d'investissement au compte de résultats jusqu'à concurrence de CHF 50'000.00. Au-delà de cette limite, elles sont inscrites au compte des investissements.

Revalorisation du patrimoine

Nous avons réalisé la réévaluation de tous les biens de la manière suivante :
Au 1^{er} janvier 2022, le patrimoine administratif a été revalorisé à partir de la valeur initiale d'acquisition ou de construction du bien déprécié de sa valeur d'amortissement comptable en fonction de sa durée d'utilisation.
L'amortissement des biens est linéaire.
Pour effectuer ces tâches, un inventaire des biens de l'ASSCOV a été établi, depuis le 01.01.2022. Ce travail a généré la création d'une réserve de réévaluation, qui sera dissoute sur les 10 prochains exercices comptables, première tranche au 31.12.2022 et dernière tranche au 31.12.2031.

Accueil extra-scolaire

3 personnes travaillent durant la pause de midi, du lundi au vendredi soit :

- Mme Audrey Basile ;
- Mme Nicole Cottet (démission fin décembre 2025) ;
- M. Yves Streicher.

Elles contrôlent que chaque élève inscrit sur notre système pour les repas de midi soit bien présent et font en sorte qu'aucun débordement ne survienne durant le repas.

La cohabitation avec les élèves du pique-nique et ceux qui prennent un repas provenant du restaurant scolaire se passe très bien. Nous avons environ 22% des repas pris au restaurant qui provient du pique-nique. Le restaurateur ne se plaint pas d'un manque à gagner, au contraire, les élèves du pique-nique ont tendance à acheter des victuailles en plus.



Audrey Basile



Nicole Cottet



Yves Streicher

Groupe de travail Finances



Nicole Tille

Composition

Nicole Tille (présidente)
Yannick Kilchemann
Paul Konan

Activités

Le Groupe de travail (ci-après GT) Finances a pour tâches de soutenir l'administrateur et la comptable de l'ASSCOV pour tous les objets ayant trait à la gestion financière de l'association. Son rôle est de prendre connaissance de tous les documents financiers, de les analyser avec l'administrateur et la comptable, de sorte que le Comité d'école puisse ensuite décider, en pouvant s'appuyer sur l'avis du GT Finances.

Durant l'exercice 2025, nous nous sommes réunies à trois reprises, dont deux fois pour l'élaboration et la présentation des comptes et des budgets et une fois, lors d'une séance commune avec le GT Politique pour la modification des statuts. Nous assistons bien évidemment aux réunions avec la Commission financière afin de présenter les comptes et les budgets, validés par le Comité d'école. Notre responsabilité se limite à donner notre préavis en vérifiant l'équilibre des recettes et des dépenses, sur la base des documents remis par l'Administrateur et la comptable. Nous avons également participé à l'élaboration de la planification financière.

La Présidente remercie les membres du GT pour leur assiduité, ainsi que Frédéric Deillon qui a présidé ce même GT pendant près de quatre ans avec rigueur.

Groupe de travail Ressources humaines



Raphaël Droux

Composition

Raphaël Droux (président)
Raffael Favaretto
Nicole Tille

Activités

Le GT « RH » soutient l'administrateur de l'ASSCOV pour tous les objets ayant trait à la gestion des ressources humaines de l'institution.

En 2025, toujours accompagné par les services de l'entreprise BDO, spécialistes en ressources humaines, et avec les conseils juridiques de Me Sarah Devaud, le GT RH a proposé des Directives d'application qui viennent compléter le Règlement du personnel (RPer) adopté en

2024. Il a participé à l'élaboration des contrats de travail ainsi que des formulaires mentionnés dans le RPer.

La deuxième partie de l'année 2025 a été consacrée à une réflexion sur la politique salariale de l'ASSCOV. Classes de fonction et échelles des traitements, actuellement calquées sur celles de l'Etat, sont le sujet d'une analyse approfondie. La reprise de l'exploitation de l'Univers@lle ainsi que le projet de nouvelle piscine et salle triple nécessiteront l'engagement d'un personnel supplémentaire et spécifique important. Les intentions étant de proposer au personnel de l'ASSCOV, une politique salariale moderne, adaptée aux exigences actuelles et à la compétitivité régionale.

Le GT RH (son président ou une délégation) participe désormais aux entretiens d'embauche pour les postes à repourvoir et émet les propositions de choix auprès du Comité d'école (1 séance en 2025 pour l'engagement d'un agent d'exploitation).

Le GT RH participe aux entretiens annuels d'évaluation pour le personnel engagé sous CDI (2 séances en 2025 pour 7 entretiens).

Durant l'année 2025, le GT Ressources humaines s'est réuni à 8 reprises.

Groupe de travail Politique institutionnelle, coordination



Rahel Preisig

Composition

Rahel Preisig (présidente)

Sabine Comisetti

Nicolas Genoud

François Genoud

Le groupe de travail Politique institutionnelle, coordination a pour mission de conseiller le Comité d'école dans tout ce qui touche aux activités et au financement des fournisseurs, et de traiter les différentes questions liées aux aspects politiques et juridiques (statuts, règlements, recours, etc.).

Le groupe s'est réuni à deux reprises en date du 5 février et 21 novembre 2025 pour des réflexions en lien avec la modification des statuts concernant la limite d'endettement de l'ASSCOV ainsi que pour la discussion du contenu des Messages n°15 « Crédit d'investissement pour les prestations d'architecte et d'ingénieurs pour la construction d'une salle de sport triple et d'un centre de natation » et n° 16 « Crédit d'investissement pour les prestations complémentaires des mandataires jusqu'au dépôt de la mise à l'enquête pour les travaux d'assainissement et l'agrandissement du bâtiment Bêta / Univers@lle sur la parcelle RF 443 ».

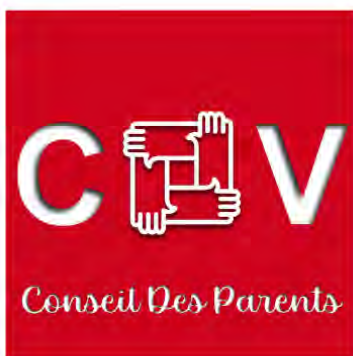


Conseil des parents

Composition

Nathalie Delessert
Alexandra Gothuey
Simon Helfer
Annett Lambert
Nicolas Ulliel (co-président)
Christel Rodriguez Mendes
Valérie Terradillos (co-présidente)
Sabine Comisetti
Raphaël Droux
Orazia Herrero Rossi
Céline Granges Volery
Paul Konan N'Dri

Conseil des parents (CdP)



1. Présentation du Conseil des parents (CdP)

Créé le 28 novembre 2018, le Conseil des parents (CdP) répond à l'article 31 de la Loi sur la scolarité obligatoire du Canton de Fribourg. Il est composé de 14 membres : 9 parents des communes de la Veveyse, 3 représentant-e-s des autorités communales, la Direction du COV et un-e représentant-e du corps enseignant du COV. Le CdP est dirigé par un-e président-e et un-e secrétaire (en tournus), nommé-e-s par les membres.

Le CdP facilite l'échange d'informations et le dialogue entre l'école et les parents, notamment sur les questions liées au bien-être des élèves. Il peut être consulté par les autorités compétentes sur les affaires scolaires de portée générale en lien avec l'établissement, mais ne dispose pas de compétence décisionnelle (art. 31 LS, 2024).

2. Membres

En 2025, le CdP a compté entre 12 et 14 membres.

Mme Carine Bischoff, Mme Elisabeth Vial, Mme Joëlle Grangier, Mme Christelle Vernez, Mme Valérie Stillavato et Mme Bérénice Mathez Amiguet ont annoncé leur démission pour la fin de l'année scolaire 2024–2025. La présidence a été assurée jusqu'à la passation du témoin en septembre 2025. Sont arrivées à la rentrée scolaire 2025 Mme Nathalie Delessert, Mme Alexandra Gothuey, Mme Annett Lambert, Mme Christel Rodriguez Mendes et Mme Valérie Terradillos.

3. Activités en 2025

- Le CdP s'est réuni à **quatre reprises**.
- La **brochure** « *Et si on en parlait ?* » continue d'être utilisée comme outil d'information et de prévention. Elle reste disponible sur le site internet du COV.

- La **soirée d'information - table ronde** du 14 janvier 2025 a réuni environ 50 participant·es. La majorité des personnes présentes ont exprimé un retour très positif.
- Deux représentantes du CdP ont participé à la **Foire du COV** du 17 mai 2025.
- Un **repas de clôture de la présidence et de fin d'année** s'est tenu le 22 mai 2025 à la buvette des Obasseires, en présence des membres du CdP.
- Le 25 septembre 2025 a eu lieu l'élection de la nouvelle co-présidence :
M. Nicolas Ulliel et Mme Valérie Terradillos.
- 3 représentant-e-s des parents ont participé aux **réunions de rentrée** en septembre 2025, incluant une séance de sensibilisation des parents aux usages des écrans.

La co-présidence : Nicolas Ulliel & Valérie Terradillos



Commission de bâtisse



Stéphane Pauli

Composition

Stéphane Pauli (président)
Eric Berthoud (administrateur)
Cédric Borer
François Genoud
Nicolas Genoud
Daniel Maillard
Savio Michellod

L'année 2025 marque une étape déterminante dans le développement des infrastructures de notre Combat COV. Après plusieurs années de réflexion, de planification et de procédures, les projets structurants sont désormais entrés dans une phase concrète de réalisation.

La Commission de bâtisse a poursuivi son travail avec rigueur, en veillant à garantir à la fois la qualité des projets, la maîtrise des coûts et leur inscription cohérente dans le développement territorial de la région.

Les démarches entreprises auprès des autorités cantonales, notamment du Service des bâtiments et Service des Sports, ont permis d'obtenir certaines clarifications concernant le cadre des subventions.

Toutefois, s'agissant des subventions, nous demeurons à ce jour dans l'attente de prises de position concrètes de la part des autorités compétentes, principalement pour le bâtiment Bêta.

Projets stratégiques gérés avec la Commission

Bâtiment Bêta

Le projet Bêta constitue l'un des axes majeurs du développement futur de notre institution. Après l'abrogation du PAD ES Crêt et l'adoption du nouveau cadre légal par la Commune de Châtel-St-Denis, les oppositions ont pu être levées grâce à un dialogue soutenu avec le voisinage et les partenaires concernés. Cette phase a démontré l'importance d'une concertation transparente et responsable. Le concours SIA en procédure ouverte (phases SIA 3 et 4), basé sur l'avant-projet validé par l'Assemblée des délégués, s'est conclu en 2025 par la désignation d'un lauréat.

Ce choix engage désormais notre institution dans une phase opérationnelle. Au-delà de la dimension architecturale, le projet Bêta représente :

- Un investissement stratégique pour l'avenir,
- Un signal fort en faveur du développement régional,
- Une réponse concrète aux besoins évolutifs de nos utilisateurs.

Les études approfondies engagées en 2025



permettront de consolider les aspects techniques et financiers en vue des prochaines étapes décisionnelles, prévues en début d'année 2026.

Centre de natation et salle triple du CO

Le projet de construction d'un centre de natation et d'une salle de sport triple à Châtel-St-Denis s'inscrit dans une vision ambitieuse du développement des infrastructures sportives et scolaires de la région. Le concours de projets d'architecture et d'ingénierie SIA 142 a été conduit conformément aux standards de qualité les plus exigeants, en collaboration avec les services cantonaux concernés. Le résultat du concours, rendu à l'été 2025, marque une avancée majeure. Le projet lauréat de D4 atelier d'architecture SA se distingue par :

- Sa qualité architecturale,
- Son intégration harmonieuse dans le site,
- Sa performance énergétique.

Au-delà d'un équipement sportif, il s'agit d'un projet structurant pour l'ensemble du district, renforçant l'attractivité du site, la qualité de l'offre sportive et les conditions d'accueil pour les jeunes générations.



Vision et responsabilités

Les projets engagés en 2025 représentent des investissements conséquents. Ils exigent une gouvernance rigoureuse, une planification maîtrisée et une responsabilité financière constante. Cependant, ils traduisent surtout une volonté politique claire :

- Anticiper les besoins futurs,
- Investir dans des infrastructures durables,
- Soutenir le dynamisme régional,
- Garantir à long terme la qualité de nos prestations.

L'année 2025 restera comme celle du passage de l'intention à l'action. La Commission de bâtisse poursuivra son engagement avec détermination afin d'assurer la concrétisation de ces projets majeurs dans le respect des objectifs financiers et stratégiques fixés.

Ces avancées n'auraient pas été possibles sans le très fort engagement de la Commission de bâtisse, et plus particulièrement de sa commission restreinte, qui a assumé une charge de travail conséquente tout au long de l'année. Les nombreuses séances, les analyses techniques, les échanges avec les autorités et les partenaires ont nécessité un investissement soutenu, mené avec rigueur et sens des responsabilités. Nous tenons également à adresser nos sincères remerciements à l'ensemble de nos mandataires pour la qualité de leur travail, leur professionnalisme et leur disponibilité. Leur expertise et leur collaboration constructive constituent un élément essentiel à la réussite et à la crédibilité de nos projets.

Service technique

Voici nos tâches durant l'année 2025 :

- Contrôler la formation des apprentis et élaborer divers postes de mise en pratique des travaux.
- Obtention du Brevet de Chargé de sécurité pour Eric Morel chez BTEE SA
- Formation de gestion d'équipe de nettoyage pour José Torres chez maison de la propreté
- Formation sur le système antichute pour Eric Morel chez Vertical Access
- Obtention du CFC d'agent d'exploitation pour notre apprenti Joshua Cotting.
- Réparer du mobilier (chaises, pupitres, casiers, personnels) endommagé par les élèves.
- Mise sur pieds d'une formation « extinction sur feu réel » avec Choc Sécurité, 53 participants sur l'ensemble du site.
- Déménager des bureaux et pupitres.
- Intervenir 363 fois pour ouvrir des casiers personnels (oubli de cartes, perte ou croisement de casiers par deux élèves).
- Déblayer ou effectuer un salage durant la période hivernale pour la sécurité des usagers.
- Entretien des intérieurs et les extérieurs (plates-bandes fleuries, gazons qui cette année encore ont été faits en fauche sélective, taille des arbustes, ...) sur l'ensemble des cinq bâtiments sans oublier le gazon de la piscine.
- Superviser et contrôler le travail des auxiliaires de conciergerie qui ont effectué 3'520 heures de nettoyages.
- Surveiller et superviser les interventions de diverses entreprises (électricien, sanitaire, menuisier, ...).
- Mettre en place la salle de spectacle de l'Univers@lle lors de différents événements scolaires, puis rendre les locaux propres.
- Mise en place du concours d'architecture pour la futur piscine et rangement du CAB.
- Relever les compteurs électriques, eau, chauffage sur l'ensemble du site.
- Contrôler la mise à ban sur nos places de parc pour le personnel autorisé.
- Gérer la domotique du chauffage, ventilations, éclairage ainsi que les portes d'entrée et les classes.
- Préparer et gérer les budgets annuels.
- Assurer les stocks (produits, consommables, petits matériels, ...).
- Accueillir les représentants commerciaux pour des nouveautés ou adaptation de produits.
- Eliminer les déchets selon les différentes filières de tri.
- Accueil et suivi de différents stagiaires.
- Surveiller et contrôler les divers éléments de sécurité incendie (rideaux, extincteurs, dévidoir, panneaux de

Composition



Eric Morel
Agent d'exploitation



José Torres
Agent de propreté



Joshua Cotting
Apprenti de 3ème année (juqu'au 1er août 2025)



Liliana Monteiro
Apprentie de 2ème année

6 auxiliaires de conciergerie

sorties de secours, lumières de secours, ...).

- Participer à la préparation du thé de la Saint-Nicolas.
- Renseigner et guider les parents ou visiteurs ou encore clients de la bibliothèque.
- Collaborer avec le corps enseignant pour la mise en place des travaux nécessaires dans les classes ou une surveillance des travaux lors de retenues d'élèves.
- Mise en place du système « Tersano » nouvelle méthode de nettoyage sans chimie.
- Accueillir, faire état des lieux et attribuer les cartes d'accès pour diverses sociétés utilisant la salle de gym.
- Diverses collaborations avec des architectes, électricien, acousticien, en vue de la rénovation du bâtiment Bêta.
- Aménager les cours de récréation avec des jeux (But de foot, tables de ping-pong, panier de basket) et des coins repos (tables, bancs).
- Accueil des MAO avec Mathias Clerc dans nos locaux.
- Réception et stockage des marchandises arrivant par palettes pour le cycle.





Conseil de direction

Le conseil de direction est composé de quatre membres. Il se réunit chaque lundi matin, de 9h00 à 11h45, afin d'assurer le bon fonctionnement de l'établissement.

Cette séance hebdomadaire se déroule en deux temps :

- Une première partie, d'une durée d'une heure, consacrée aux questions générales d'organisation et de gestion, réunissant uniquement les quatre membres du conseil de direction.
- Une seconde partie, dédiée à l'examen des situations d'élèves, en présence de :
 - ◇ Mme Bolle, conseillère en orientation
 - ◇ M. Bovet, travailleur social
 - ◇ Mme Luisier, enseignante spécialisée coordinatrice de l'espace Respiration (accueil des élèves en difficulté) et des mesures de soutien.

Si nécessaire, une seconde séance est fixée le mercredi matin. Les membres du conseil restent en contact permanent tout au long de la semaine afin d'assurer le suivi des dossiers en cours.



Directrice - Céline Granges Volery

La directrice d'un cycle d'orientation est responsable de l'organisation, du fonctionnement et de la gestion administrative et pédagogique de l'établissement. Elle assure la conduite du personnel, la qualité de l'enseignement et de l'éducation, ainsi que les relations avec les partenaires internes et externes.

Activités principales :

- Diriger les activités pédagogiques, didactiques et éducatives de l'établissement.
- Assurer la conduite de l'entité et du personnel subordonné.
- Veiller aux affectations des enseignants et aux engagements éventuels.
- Organiser l'année scolaire et structurer les activités administratives.
- Collaborer avec les communes et l'ensemble des partenaires scolaires.
- Travailler en étroite collaboration avec les directions des autres CO et avec l'inspecteur scolaire, M. Willy Maillard.
- Collaborer étroitement avec les directions primaires de l'arrondissement 8.
- Représenter l'établissement auprès des partenaires externes et assurer la communication interne et externe.
- Participer à des commissions ou groupes de travail, notamment la commission de bâtisse pour l'assainissement et l'agrandissement du bâtiment Bêta, particulièrement exigeante en termes de disponibilité.
- Superviser l'ensemble des dossiers relatifs aux élèves à besoins éducatifs particuliers (MAO et MAR).
- Soutenir et encourager le développement de projets et de nouvelles perspectives pour l'école.



Adjointe des classes 9H - Nathalie Brodard-Guillet

- Accueil et intégration des nouveaux enseignants.
- Organisation de la dernière semaine d'école.
- Gestion des remplacements de longue durée et des remplacements ponctuels.
- Coordination du dispositif *Sports Arts Formation (SAF)*.
- Organisation des surveillances des récréations.



Adjoint des classes 10H - Julien Sudan

- Coordination avec les services auxiliaires (SLPP) et le groupe d'aide (médiation et TSS).
- Gestion des cours d'appui, des devoirs surveillés et des études.
- Suivi des élèves allophones et organisation des cours de FLS.
- Organisation de la marche d'automne.
- Coordination de la semaine thématique des 10H.
- Gestion des remplacements ponctuels.



Adjoint des classes 11H - Alexandre Burgy

- Organisation de la cérémonie de promotion.
- Élaboration des horaires et gestion du système ISA.
- Gestion des demandes de stages et de la 12^e année.
- Gestion et mise à jour du site web de l'école.
- Gestion des remplacements ponctuels.



Photo du corps enseignant



Association des communes pour
l'école du cycle d'orientation de la
Veveyse (ASSCOV)
Chemin des Crêts 9
CH - 1618 Châtel-St-Denis